

Rapport annuel sur le prix et la qualité du service des déchets ménagers 2021



CONTENU	1
PRESENTATION.....	2
1. TERRITOIRE ET POPULATION DESSERVIE.....	3
2. LES MODES DE COLLECTE.....	5
3. ORGANISATION DES TOURNÉES DE COLLECTE	5
4.PERSONNEL DU SERVICE DES DÉCHETS MÉNAGERS.....	8
4.1 ORGANIGRAMME.....	8
5.LES DÉCHÈTERIES	9
5.1 LA DÉCHÈTERIE DE CONTREXÉVILLE.....	9
5.1 LA DÉCHÈTERIE DE VAUDONCOURT.....	10
5.3 LA DÉCHÈTERIE DE REMONCOURT.....	11
5.4 LES DECHETS ACCEPTES	12
6.LES TONNAGES EN PORTE A PORTE.....	14
6.1 EVOLUTION DU TONNAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES DE 2015 À 2021	14
6.2 TONNAGES DES ORDURES MENAGERES PAR MOIS EN 2021	15
6.3 EVOLUTION DU POIDS MOYEN PAR HABITANT DES ORDURES MENAGERS DE 2015 A 2021	16
6.4 EVOLUTION DES TONNAGES DES DECHETS RECYCLABLES SECS DE 2015 À 2021	17
6.5 LES TONNAGES MENSUELS DES DECHETS RECYCLABLES SECS EN PAP EN 2021	18
6.6 EVOLUTION DU POIDS DES DECHETS RECYCLABLES SECS PAR HABITANT DE 2015 À 2021	19
6.7 LES TONNAGES DE REFUS DE TRI DES DÉCHETS RECYCLABLES SECS DE 2019 A 2021	20
6.8 ANALYSE DES CARACTERISATIONS DES DECHETS RECYCLABLES SECS DE 2021	21
6.9 TONNAGES DES BIODECHETS COLLECTÉS EN PORTE A PORTE	22
6.10 TONNAGES DES CARTONS PROFESSIONNELS COLLECTÉS EN PORTE A PORTE.....	23
7.LES TONNAGES DES TROIS DECHETERIES.....	24
7.1 TONNAGES DES DECHETS ISSUS DES TROIS DECHETERIES DE 2018 A 2021	24
7.2 EVOLUTION DES TONNAGES DES DIFFERENTS FLUX DE DECHETS ISSUS DES DECHETERIES.....	25
7.3 POIDS PAR HABITANT DES DECHETS ISSUS DES DECHETERIES.....	26
7.4 EVOLUTION DU TONNAGE DU TOUT-VENANT DES DECHETERIES DE 2015 A 2021	27
7.5 POIDS MOYEN DU TOUT-VENANT PAR HABITANT DE 2015 A 2021	28
7.5 NOMBRE DE ROTATIONS DES BENNES DES DECHETERIES DE 2019 À 2021	29
7.6 FRÉQUENTATION DES DECHETERIES EN 2021	30
8. LE TONNAGE DU VERRE.....	31
8.1 LE PARC DE CONTENEURS À VERRE.....	31
8.2 EVOLUTION DU TONNAGE DU VERRE DE 2016 A 2021	32
8.3 EVOLUTION DU TONNAGE DU VERRE EN PAV DE 2016 À 2020	33
8.4 LE POIDS MOYEN DU VERRE	34
9. BILAN DES TONNAGES DES DÉCHÈTS MÉNAGÈRS.....	35
10. INDICATEURS FINANCIERS.....	36
3. 10.1 MATRICE STANDARD DE PRÉSENTATION DES COUTS DU SERVICE DÉCHETS	36

RAPPORT D'EXPLOITATION 2021 SUR L'ÉLIMINATION DES DECHETS

Le décret n°2000-404 du 11 mai 2000 relatif au rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets prévoit que le Président d'une structure intercommunale présente à son conseil un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de collecte et de traitement des ordures ménagères.

Le décret n° 2000-404 du 11 mai 2004 précise les modalités d'élaboration et de présentation de ce rapport et donne la liste des indicateurs techniques et financiers qui doivent obligatoirement y figurer.

PRINCIPAUX INDICATEURS TECHNIQUES

Pour la collecte des déchets des ménages :

- ↳ Le territoire et la population desservis
- ↳ Le fonctionnement des collectes
- ↳ La fréquence des collectes
- ↳ Le fonctionnement de la collecte sélective
- ↳ Le fonctionnement de la déchèterie
- ↳ Les volumes de déchets collectés et traités, toutes collectes confondues

PRINCIPAUX INDICATEURS ÉCONOMIQUES

- ↳ Les modalités de financement du service
- ↳ Le montant annuel des dépenses du service
- ↳ Le montant des différentes prestations

1. TERRITOIRE ET POPULATION DESSERVIE

La Communauté de Communes Terre d'Eau est composée de 45 communes dont deux villes. Elle collecte les déchets ménagers et assimilés produits par les usagers et les professionnels de son territoire.

Depuis sa création en 2017, la Communauté de Communes Terre d'Eau gère la compétence de collecte des déchets ménagers et a transféré la compétence de traitement des déchets ménagers assimilés à EVODIA (Etablissement Vosgien d'Optimisation par l'Innovation et l'Action).

Le service des déchets ménagers est financé d'une part par la **TEOM** (Taxe sur l'**E**nlèvement des **O**rdures **M**énagères) qui figure sur l'avis d'imposition foncier et d'autre part ,pour ce qui concerne les déchets des professionnels et des administrations, par la **Redevance Spéciale**.

Carte du territoire



Population par commune

(Source : Insee)

Communauté de Communes Terre d'Eau	Population totale au 01/01/2018	Population totale 2022 (Insee 2019) (dernier recensement connu)
Aingeville	65	63
Aulnois	159	172
Auzainvilliers	225	240
Bazoilles-et-Ménil	125	113
Beaufremont	93	87
Belmont-sur-Vair	116	134
Bulgnéville	1597	1642
Contrexéville	3501	3414
Crainvilliers	174	176
Dombrot-sur-Vair	259	242
Domèvre-sous-Montfort	60	56
Domjulien	185	177
Estrennes	94	95
Gemmelaincourt	163	152
Gendreville	105	108
Hagnéville-et-Roncourt	90	87
Haréville	491	495
Houécourt	442	453
Malaincourt	92	83
Mandres-sur-Vair	581	569
Médonville	87	74
Monthureux-le-Sec	170	168
Morville	52	50
Neuveville-sous-Montfort (La)	183	190
Norroy	234	221
Offroicourt	153	157
Parey-sous-Montfort	149	163
Remoncourt	638	583
Rozerotte	196	192
Saint-Ouen-lès-Parey	491	516
Saint-Remimont	242	226
Sandaucourt	185	172
Saulxures-lès-Bulgnéville	252	252
Sauville	192	185
Suriauville	218	215
They-sous-Montfort	130	134
Thuillières	128	121
Urville	58	58
Vacheresse-et-la-Rouillie (La)	133	120
Valfroicourt	254	240
Valleroy-le-Sec	180	182
Vaudoncourt	165	164
Vittel	5372	4970
Viviers-lès-Offroicourt	32	37
Vrécourt	382	355
TOTAL	18 893	18 303

2. LES MODES DE COLLECTE

La collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés produits sur l'ensemble est assurée par un prestataire de collecte sur l'ensemble du territoire depuis le 1^{er} juillet 2020.

Les ordures ménagères et les recyclables secs sont collectés en bacs tous les 15 jours (C0.5) sur les 43 communes rurales et chaque semaine sur les 2 villes Vittel et Contrexéville (C1).

Les habitants des villes de Contrexéville et Vittel disposent d'un ramassage des biodéchets collectés chaque semaine.

Les professionnels des villes de Contrexéville et Vittel bénéficient d'un ramassage des biodéchets collectés une à deux fois par semaine selon leur besoin et d'un ramassage des cartons collectés une fois par semaine.

3. ORGANISATION DES TOURNÉES DE COLLECTE

Jours de collecte des déchets ménagers dans les 43 communes de la CCTE :

ORDURES MENAGERES ET BACS JAUNES		
	SEMAINE IMPAIRE	SEMAINE PAIRE
Mardi	Bazoilles-et-Ménil, Domjulien, Domèvre-sous-Montfort, La Neuveville-sous-Montfort, Estrennes, Monthureux-le-Sec, Offroicourt, Rozerotte, Thuillères, Valfroicourt, Valleroy-le-Sec et Viviers-lès-Offroicourt	Gemmelaincourt, Haréville, Houécourt, Parey-sous-Montfort, Remoncourt, Saint-Remimont et They-sous-Montfort
Jeudi	Aingeville, Auzainvilliers, Beaufremont, Belmont sur Vair, Dombrot sur Vair, Gendreville, Malaincourt, Mandres sur Vair, Médonville, Urville et Vrécourt	Aulnois, Bulgnéville, Hagnéville et Roncourt, Morville, Sandaucourt et Vaudoncourt
Vendredi	La Vacheresse et la Rouillie, Saint Ouen les Parey et Sauville	Crainvilliers, Norroy, Saulxures les Bulgnéville et Suriauville

Jours de collecte des déchets ménagers dans les 2 villes de Contrexéville et Vittel :

ORDURES MENAGERES ET BACS JAUNES	
Lundi	Contrexéville
Mercredi	Vittel Secteur 1 (bleu) et secteur 2 (rose)
Vendredi	Vittel Secteur 3 (vert)
BIODECHETS	
Lundi	Vittel Secteur 1 (bleu)
Mardi	Contrexéville et des professionnels de Vittel*
Vendredi	Vittel Secteur 2 (rose) et 3 (vert) et des professionnels de Contrexéville*
CARTONS DES PROFESSIONNELS	
Jeudi	Contrexéville et Vittel

*Certains professionnels produisant beaucoup de déchets alimentaires bénéficient d'une deuxième collecte de biodéchets (le mardi et le vendredi).

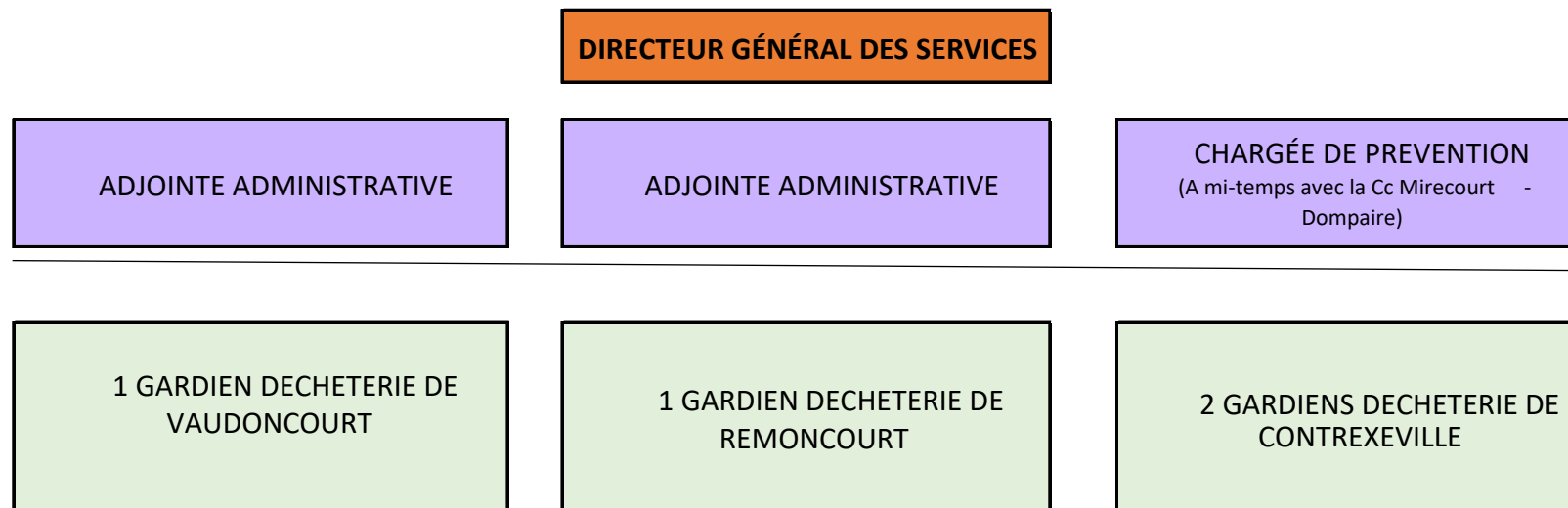
Sectorisation de la commune de Vittel (3 secteurs)

CARTE DES TROIS SECTEURS DE RAMASSAGE DE VITTEL



4.PERSONNEL DU SERVICE DES DÉCHETS MÉNAGERS

4.1 ORGANIGRAMME



5.LES DÉCHÈTERIES

Les habitants de la Communauté de Communes Terre d'Eau ont accès aux 3 déchèteries :

- La déchèterie de Contrexéville, Ancienne route de Bulgnéville 88140 Contrexéville
- La déchèterie de Remoncourt, Route Départementale 3 88800 Remoncourt
- La déchèterie de Vaudoncourt, Route de Bulgnéville, 88140 Vaudoncourt

5.1 LA DÉCHÈTERIE DE CONTREXÉVILLE

Les horaires de la déchèterie de Contrexéville

Déchèterie de CONTREXÉVILLE				
Ancienne route de Bulgnéville, 88140 Contrexéville				
	ÉTÉ (à partir du dernier dimanche de mars)		HIVER (à partir du dernier dimanche d'octobre)	
	Matin	Après -midi	Matin	Après-midi
Lundi		14:00-18:00		14:00-17:00
Mardi	08:30-12:00		09:00-12:00	
Mercredi	08:30-12:00		09:00-12:00	
Jeudi				
Vendredi	08:30-12:00		09:00-12:00	
Samedi	08:30-12:00		09:00-12:00	

Fonctionnement de la déchèterie de Contrexéville

La déchèterie de Contrexéville est gérée par deux gardiens de déchèterie.

La CCTE utilise un compacteur depuis avril 2017 pour déplacer et compacter les bennes afin d'augmenter le volume des déchets dans celles-ci et de diminuer les rotations.

La déchèterie accueille les professionnels dans le cadre du dispositif départemental SOVODEB.

5.1 LA DÉCHÈTERIE DE VAUDONCOURT

Les horaires de la déchèterie de Vaudoncourt

Déchèterie de VAUDONCOURT				
Route de Bulgnéville, 88140 Vaudoncourt				
	ÉTÉ (à partir du dernier dimanche de mars)		HIVER (à partir du dernier dimanche d'octobre)	
	Matin	Après - midi	Matin	Après-midi
Lundi				
Mardi		14 :30 -18 :00		13 :30 -17 :00
Mercredi				
Jeudi				
Vendredi				
Samedi	09 :00-12 :00		09 :00-12 :00	

Fonctionnement de la déchèterie de Vaudoncourt

La déchèterie est gérée par un gardien de déchèterie.
L'accès est interdit au professionnel.

5.3 LA DÉCHÈTERIE DE REMONCOURT

Les horaires de la déchèterie de Remoncourt

Déchèterie de REMONCOURT				
Route départementale 3, 88800 REMONCOURT				
	ÉTÉ (à partir du dernier dimanche de mars)		HIVER (à partir du dernier dimanche d'octobre)	
	Matin	Après -midi	Matin	Après-midi
Lundi				
Mardi				
Mercredi		14:00-18:00		13 :00-17:00
Jeudi				
Vendredi				
Samedi	10:00-12:00		10:00-12:00	

Fonctionnement de la déchèterie de Remoncourt

La déchèterie de Remoncourt est gérée par un gardien.
L'accès est interdit aux professionnels.

5.4 LES DECHETS ACCEPTES

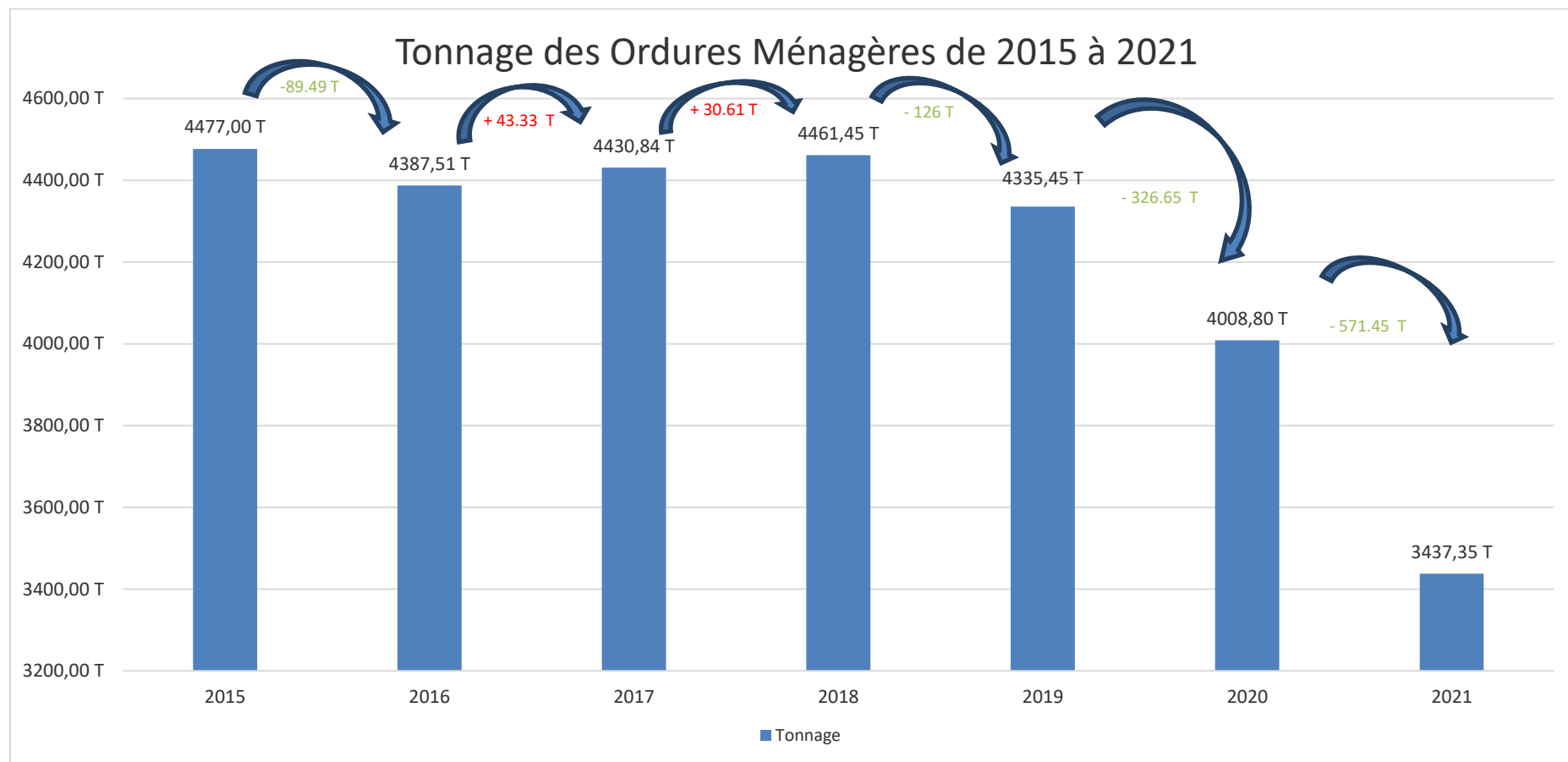
L'amiante n'est pas acceptée à la déchèterie.

Déchets inertes et banals			
Nature	Caractéristiques	Limites d'apport	Destination intermédiaire ou finale
Gravats et matériaux de démolition	Béton, Briques, Tuiles et céramiques, Mélanges de béton, tuiles et céramique, Mélanges de béton, tuiles et céramiques ne contenant pas de substances dangereuses, Verre, Terres et cailloux ne contenant pas de substance dangereuse (donc à l'exclusion de la terre végétale, de la tourbe et des terres et cailloux provenant de sites contaminés), Terres et pierres (Provenant uniquement de jardins et de parcs et à l'exclusion de la terre végétale et de la tourbe), Déchets de matériaux à base de fibre de verre, Vaisselle en verre, Verre	Particuliers et non ménages : 1m ³ /apport et 2m ³ /semaine	ISDI (Installation de stockage de déchets inertes)
Tout-venant incinérable ou stockable selon disponibilité filière	Déchets ne pouvant pas être placé dans les autres contenants mais pouvant être incinéré (films plastiques, calages, bidons d'huiles de vidanges ...)	Particuliers et non ménages : 2m ³ /apport et 4m ³ /semaine	UVE (Unité de valorisation énergétique)
Multimatériaux Uniquement à la déchèterie de Contrexéville	Journaux-revues-magazines, publicités, papier d'impression et d'écriture cartonnettes d'emballage obligatoirement pliés, briques (pour l'emballage des liquides alimentaires)	Particuliers et non ménages : 1m ³ /apport et 2m ³ /semaine	Tri-recyclage (attention la Communauté de Communes n'assure pas un service de destruction de documents confidentiels)
Cartons	Cartons d'emballage obligatoirement pliés, bobineaux	Particuliers et non ménages : 1m ³ /apport et 2m ³ /semaine	Tri-recyclage
Verre Uniquement à la déchèterie de Contrexéville	Verre creux d'emballage : bouteilles, pots, flacons (<i>vides et exempts de capsule, de bouchon, de porcelaine, de bris de vitres, de miroirs et de vaisselle</i>)	Particuliers et non ménages : 1m ³ /apport et 2m ³ /semaine	Tri-recyclage
Meubles	Mobilier de maison : (meubles, tables, chaises...) literie (matelas, sommier...), salon de jardin, canapé fauteuil	Particuliers et non ménages : 1m ³ /apport et 2m ³ /semaine	Tri-recyclage
Métaux	Métaux ferreux et non ferreux (<i>sauf déchets d'équipements électriques et électroniques et futs</i>)	Particuliers et non ménages : 1m ³ /apport et 2m ³ /semaine	Tri-recyclage
Déchets verts non ligneux	Tontes (gazon), feuilles, végétaux « mous » (déchets de jardin potager et d'agrément)	Particuliers et non ménages : 1m ³ /apport et 2m ³ /semaine	Plate forme de compostage
Déchets ligneux verts	Branches, tailles de haie, souches	Particuliers et non ménages : 1m ³ /apport et 2m ³ /semaine	Plate forme de compostage

Bois	Meubles, caisses, palettes perdues ou non réparables, cagettes, menuiseries intérieures et extérieures, éléments de charpente <i>[vides et exempts de bois traités (créosote, sels métalliques), de verre]</i>	Particuliers et non ménages : 1m ³ /apport et 2m ³ /semaine	Tri-valorisation énergétique
Huisseries	Portes, porte fenêtre, volet, fenêtre en bois, alu ou PVC	Particuliers et non ménages : 2m ³ /apport et 4m ³ /semaine	Portant dédié aux huisseries
Plâtre	Déchets de plâtre standard, plaques de plâtres anti-feu, plaque de plâtre hydrofuge, plâtre avec cloisons alvéolées, plaque de plâtre fibrée avec de la fibre de verre, plaque de plâtre avec polystyrène, plaque de plâtre avec laine de roches	Particuliers et non ménages : 2m ³ / apport et 4m ³ /semaine	Aire à conteneur : 2 bennes papillon de 4m ³ chacune dédiée au plâtre

6.LES TONNAGES EN PORTE A PORTE

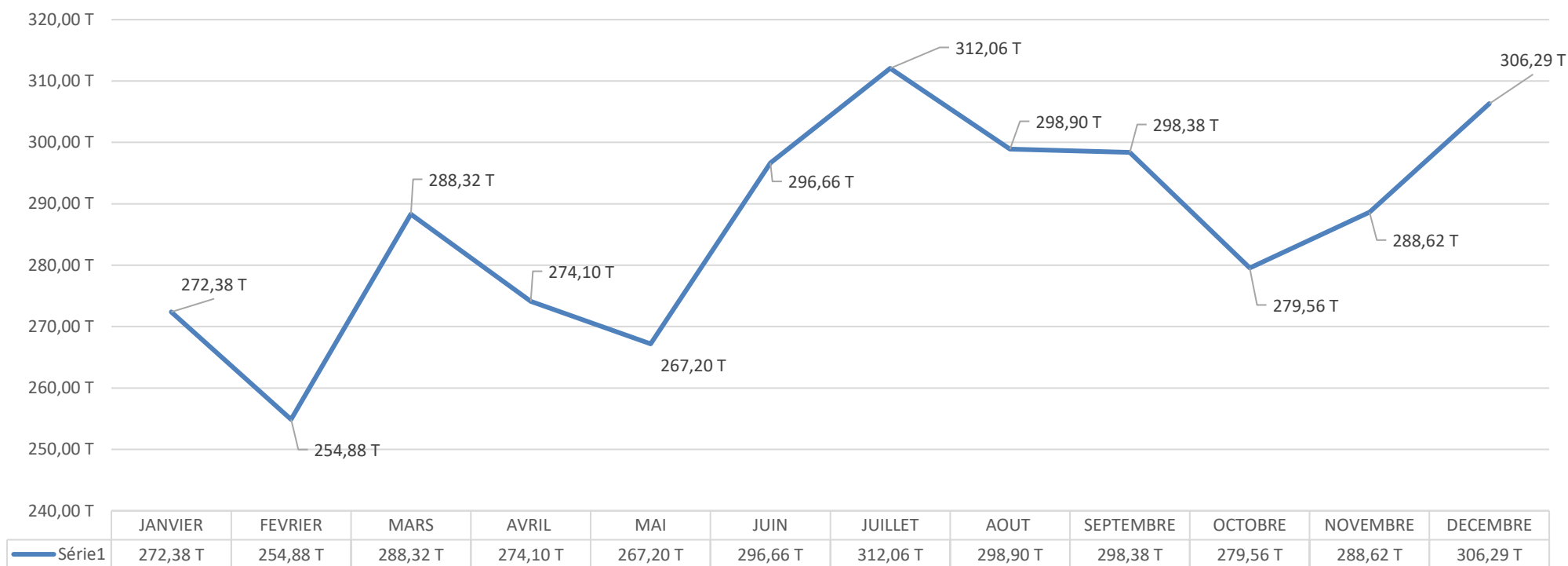
6.1 EVOLUTION DU TONNAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES DE 2015 À 2021



En 2021, le tonnage des ordures ménagères est de 3 437.35 tonnes, soit une forte baisse de 1039.65 tonnes par rapport à 2015 et une baisse de 571.45 t par rapport à 2020.

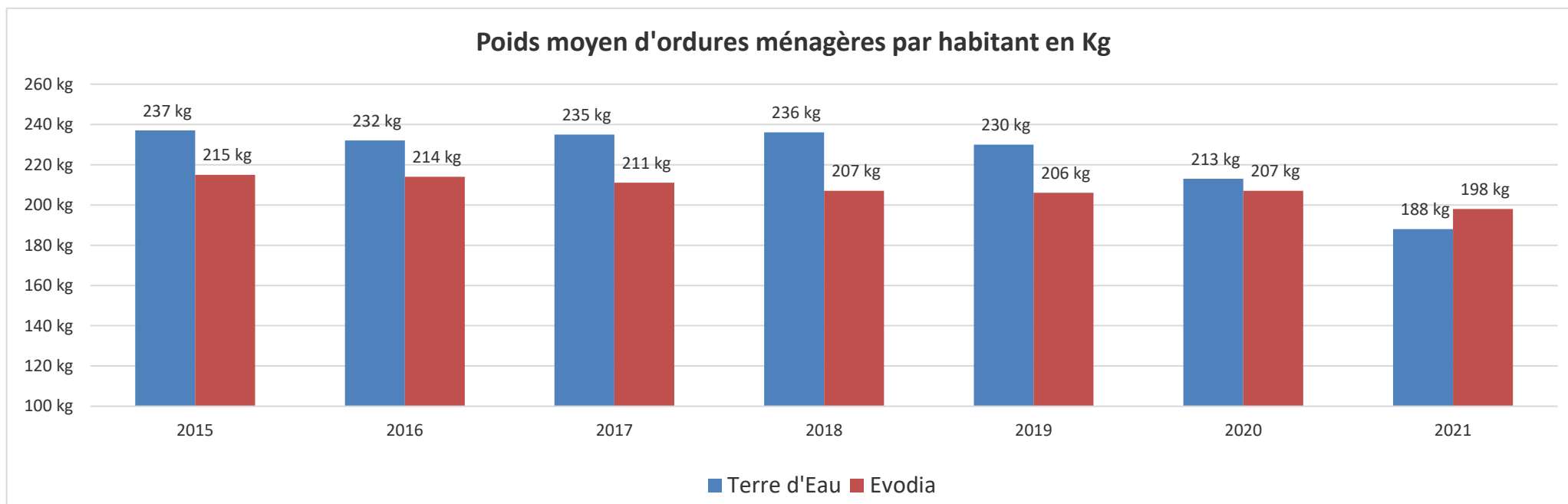
6.2 TONNAGES DES ORDURES MENAGERES PAR MOIS EN 2021

Tonnage des ordures ménagères par mois en 2021



Nous remarquons des fortes hausses du tonnage en mars, juillet, août et décembre et une forte baisse en février et avril.

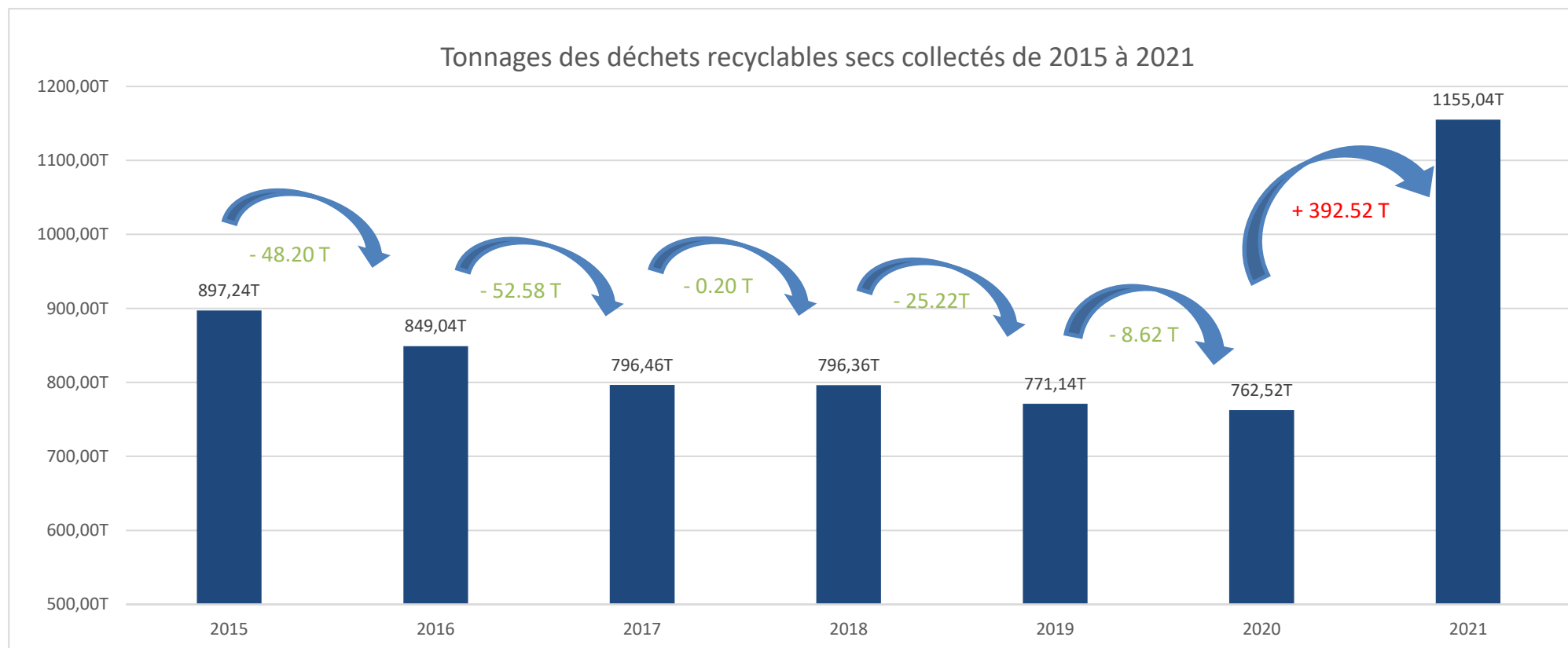
6.3 EVOLUTION DU POIDS MOYEN PAR HABITANT DES ORDURES MENAGERS DE 2015 A 2021



En 2021, la production moyenne d'ordures ménagères par habitant sur le territoire de la CC Terre d'Eau est de **188 kg par habitant**, soit **25 kg de moins par rapport à 2020** et **10 kg de moins par rapport à la moyenne départementale**.

6.4 EVOLUTION DES TONNAGES DES DECHETS RECYCLABLES SECS DE 2015 À 2021

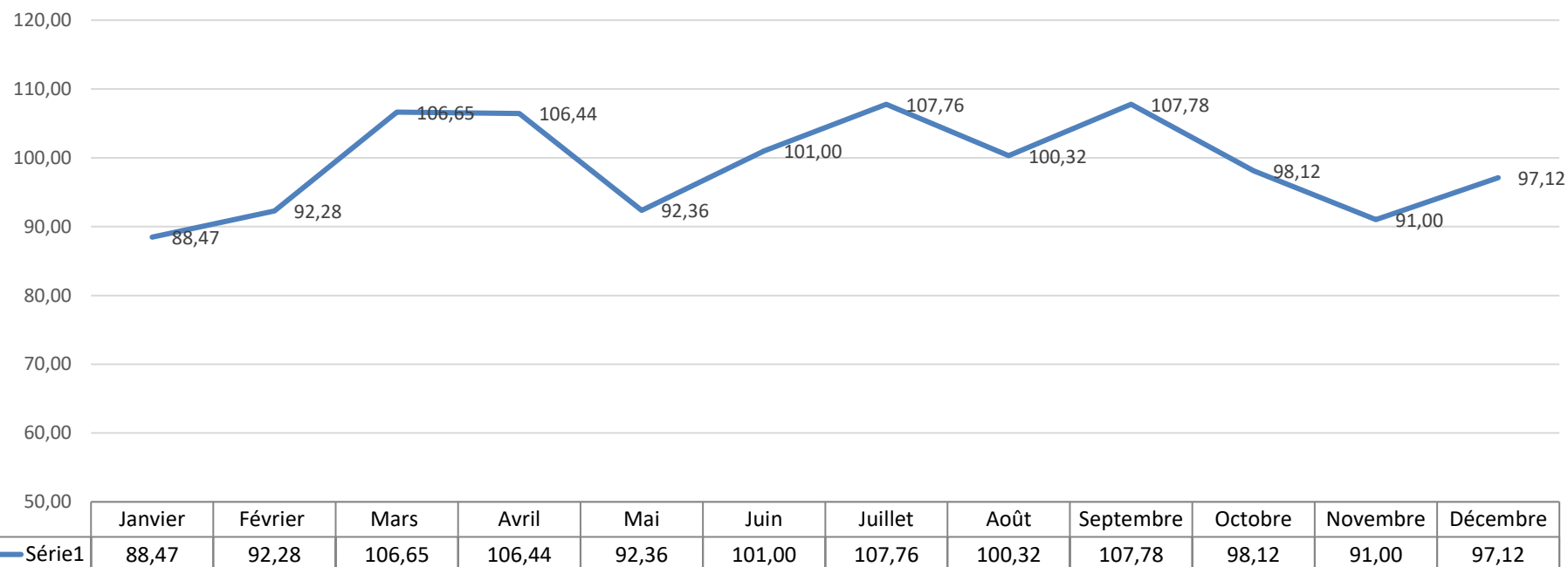
Il s'agit des tonnages collectés : les erreurs de tri sont incluses dans ces tonnages.



En 2021, le tonnage des déchets recyclables secs est de **1 155.04 tonnes**, soit une hausse de **392.52 tonnes par rapport à 2020** et de **257.80 t** par rapport à 2015. La mise en place de l'extension des consignes de tri de plastique au 1^{er} janvier 2021 a entraîné une hausse du tonnage de tri.

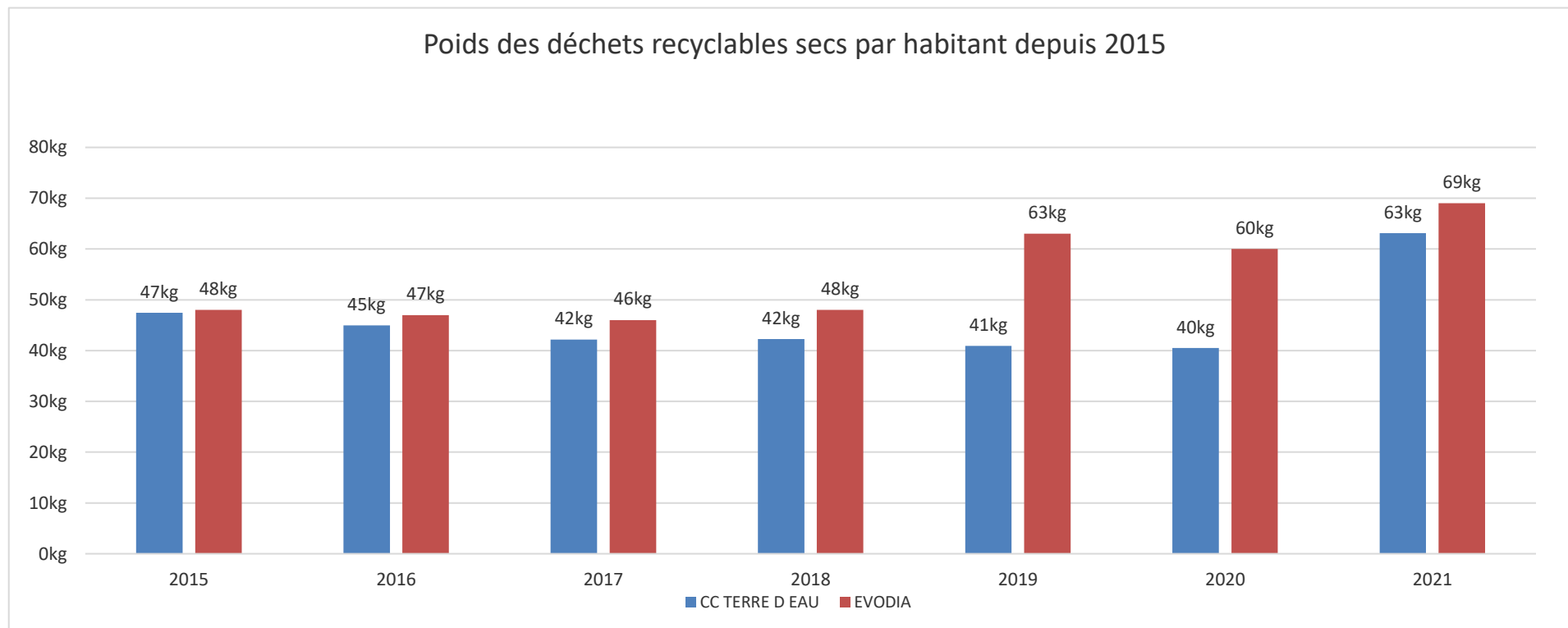
6.5 LES TONNAGES MENSUELS DES DECHETS RECYCLABLES SECS EN PAP EN 2021

Evolution du tonnage des déchets recyclables secs par mois en 2021



En 2021, le tonnage moyen des déchets recyclables secs collectés en porte à porte est de 96.25 tonnes par mois avec une courbe régulière sur l'année.

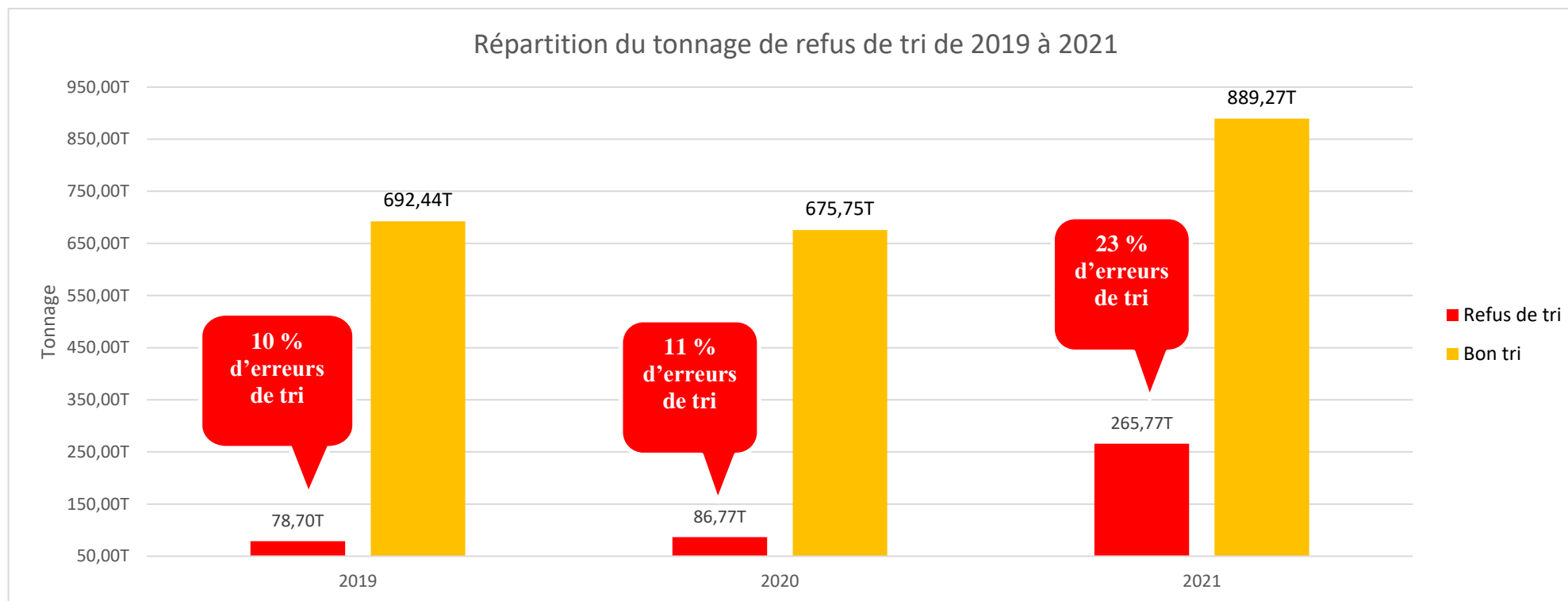
6.6 EVOLUTION DU POIDS DES DECHETS RECYCLABLES SECS PAR HABITANT DE 2015 À 2021



En 2021, la production moyenne de déchets recyclables secs par habitant sur le territoire Terre d'Eau est de **63 kg** soit une hausse de **23 kg** par rapport à 2020, et un écart de **6 kg** par rapport à la moyenne départementale.

6.7 LES TONNAGES DE REFUS DE TRI DES DÉCHETS RECYCLABLES SECS DE 2019 à 2021

Le tonnage de refus de tri correspond aux erreurs de tri collectées avec les déchets recyclables secs.

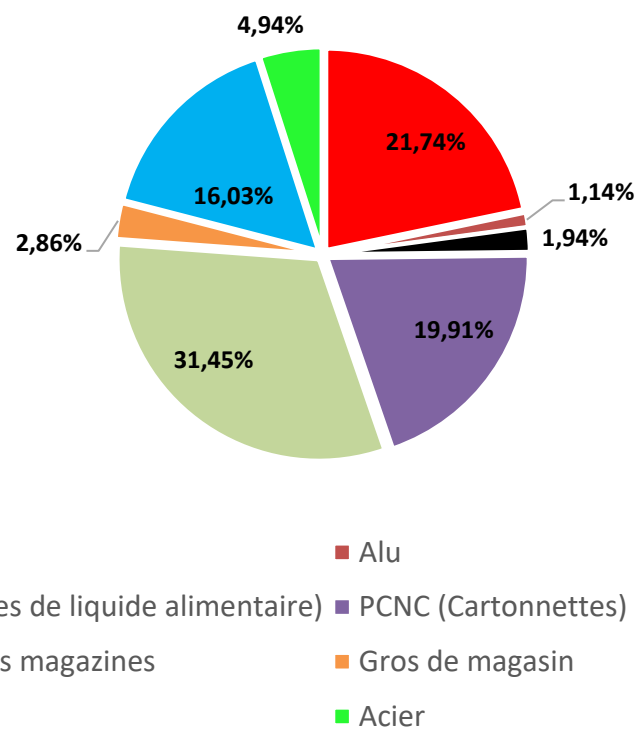


Nous observons que le tonnage de refus de tri a fortement augmenté en 2021. Cela peut se justifier avec la mise en place de l'extension des consignes de tri au 1^{er} janvier 2021.

6.8 ANALYSE DES CARACTERISATIONS DES DECHETS RECYCLABLES SECS DE 2021

Evodia a réalisé 12 campagnes de caractérisations mensuelles des déchets recyclables secs en 2021 (= échantillons de déchets recyclables secs lors de leur arrivée au centre de tri)

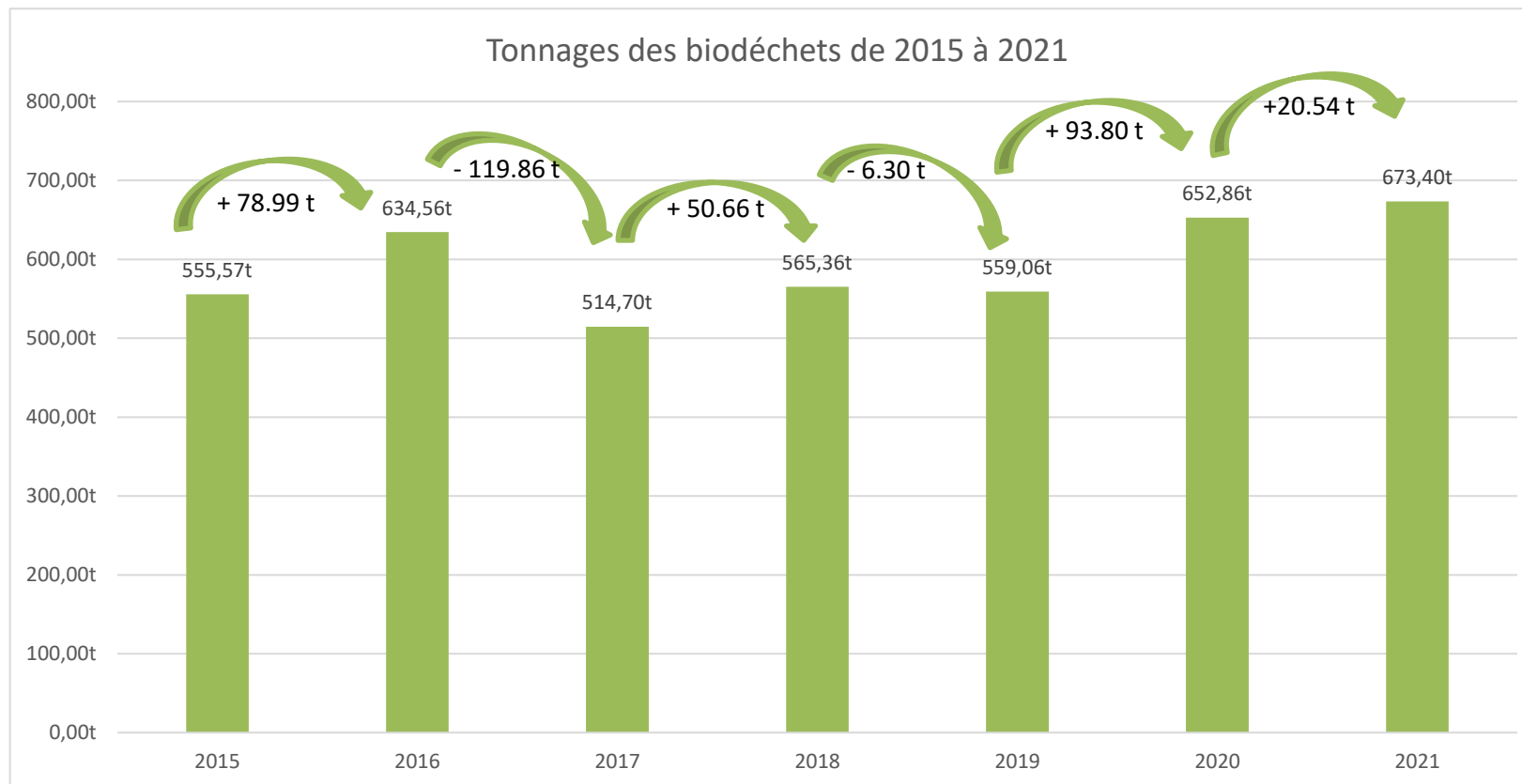
Composition des déchets recyclables secs de la CTE en 2021



En 2021, la moyenne du taux de refus de tri des 12 caractérisations est de **21,74 %**. Les déchets recyclables secs se composent essentiellement **de déchets de journaux, revues, magazines (31,45 %), des cartonnettes (19,91%)** (exemples : boîtes de gâteaux en carton...) et **des emballages plastiques (16,02 %)**

6.9 TONNAGES DES BIODECHETS COLLECTÉS EN PORTE A PORTE

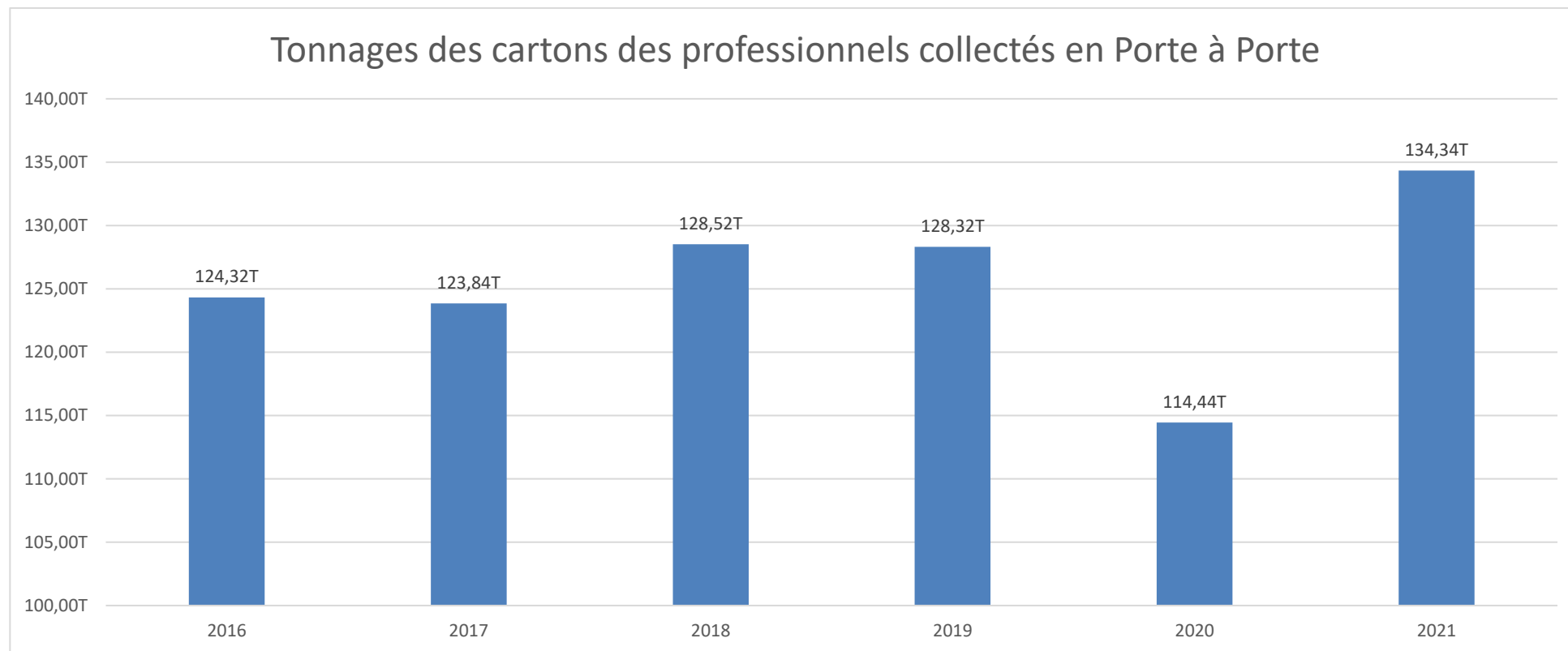
La collecte des biodéchets est réalisée en Porte à Porte dans les villes de Contrexéville et Vittel une fois par semaine pour les habitants et deux fois par semaine pour les professionnels qui le souhaitent.



En 2021, le tonnage des biodéchets est de 673.40 tonnes soit une hausse de 20,54 tonnes par rapport à 2020 et de 117,83 tonnes depuis 2015.

6.10 TONNAGES DES CARTONS PROFESSIONNELS COLLECTÉS EN PORTE A PORTE

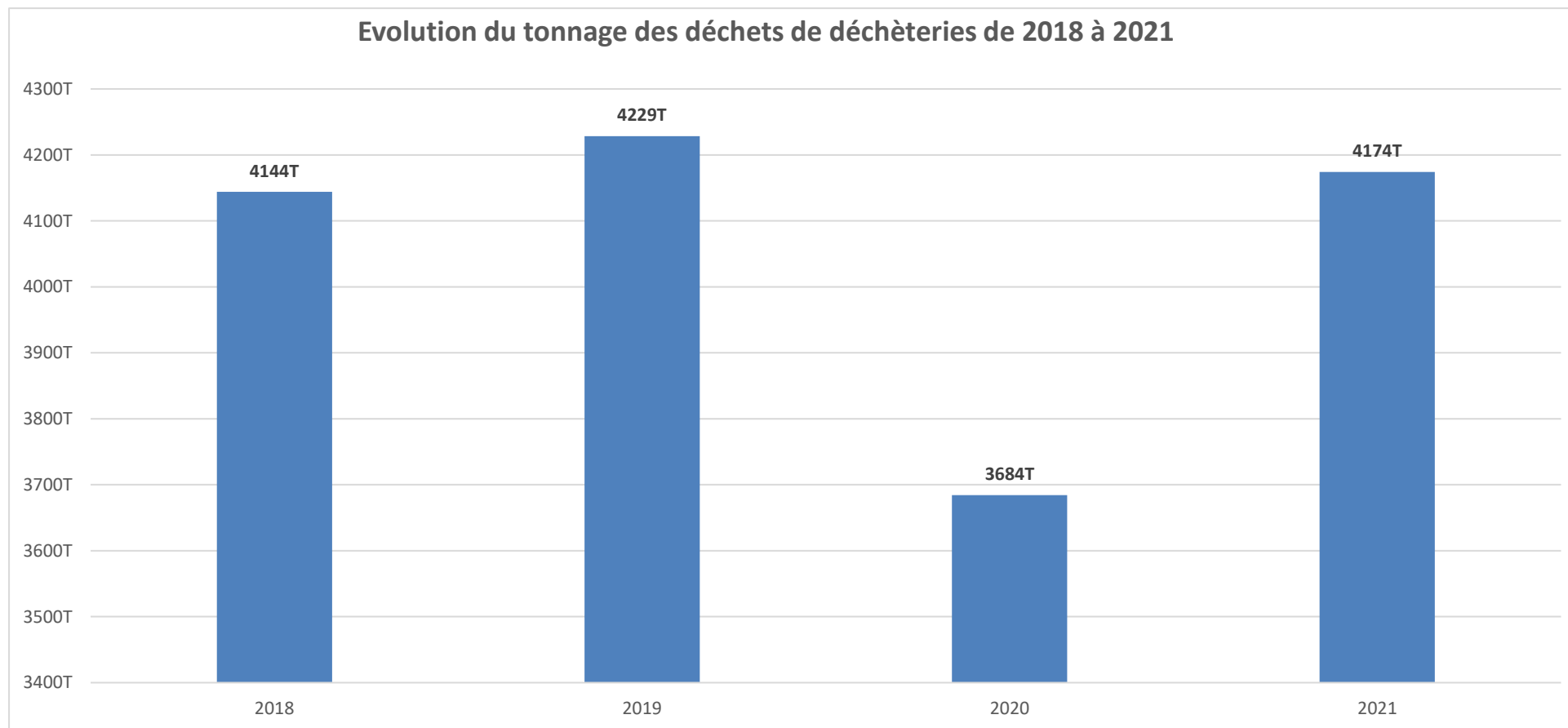
Les professionnels de Contrexéville et Vittel bénéficient d'une collecte hebdomadaire en porte à porte.



En 2021, le tonnage de carton des professionnels collecté est de 134,34 t soit 19,90 tonnes de plus qu'en 2020 et 10,02 tonnes depuis 2015.

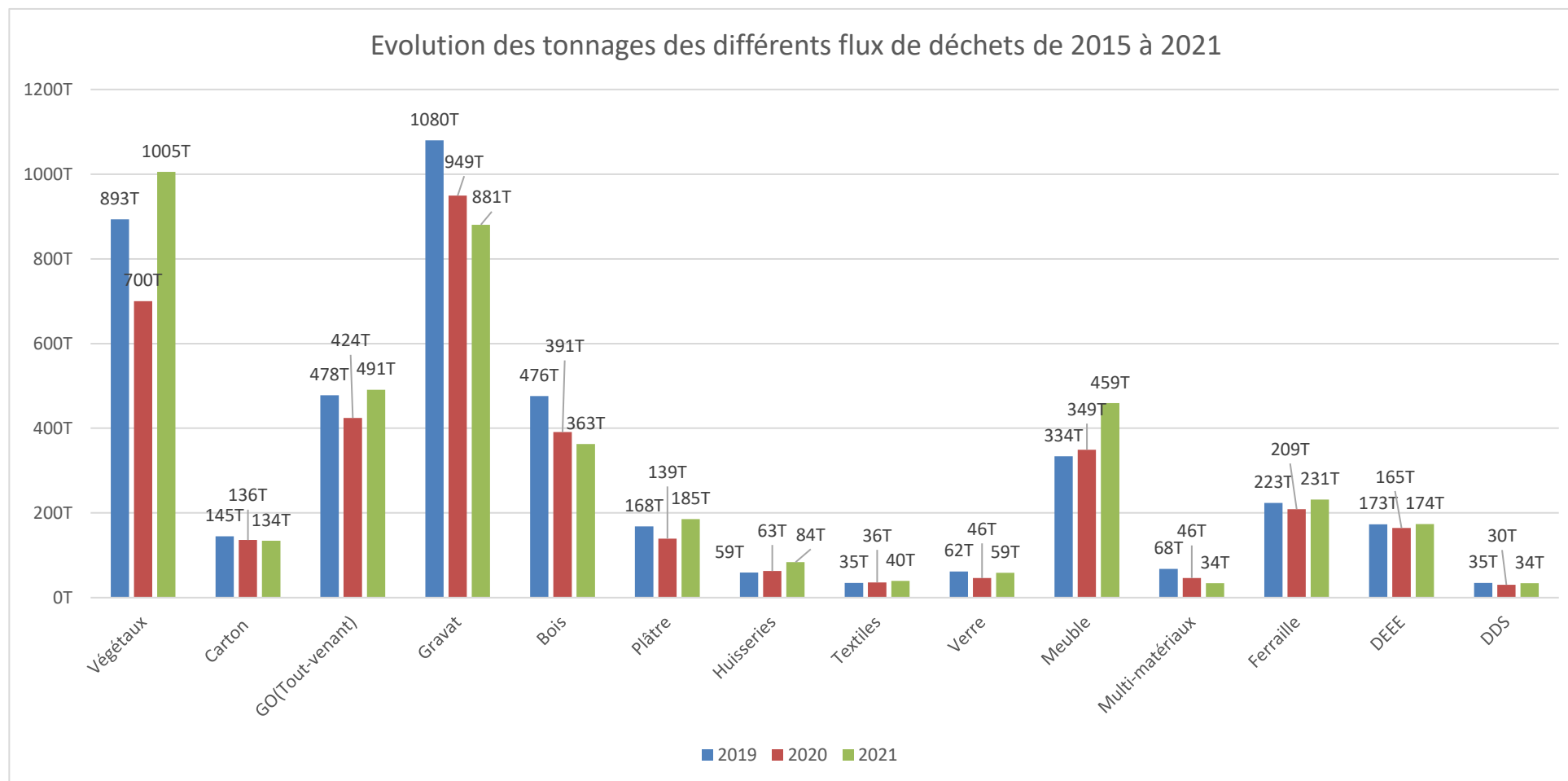
7.LES TONNAGES DES TROIS DECHETERIES

7.1 TONNAGES DES DECHETS ISSUS DES TROIS DECHETERIES DE 2018 A 2021



De 2020 à 2021, le tonnage des déchets issus des trois déchèteries a augmenté de 490 t mais **a baissé de 55 t de 2019 à 2021**. Le tonnage avait fortement baissé en 2020 en raison de la fermeture des déchèteries du 17 mars au 3 mai 2020 suite au confinement lié au COVID.

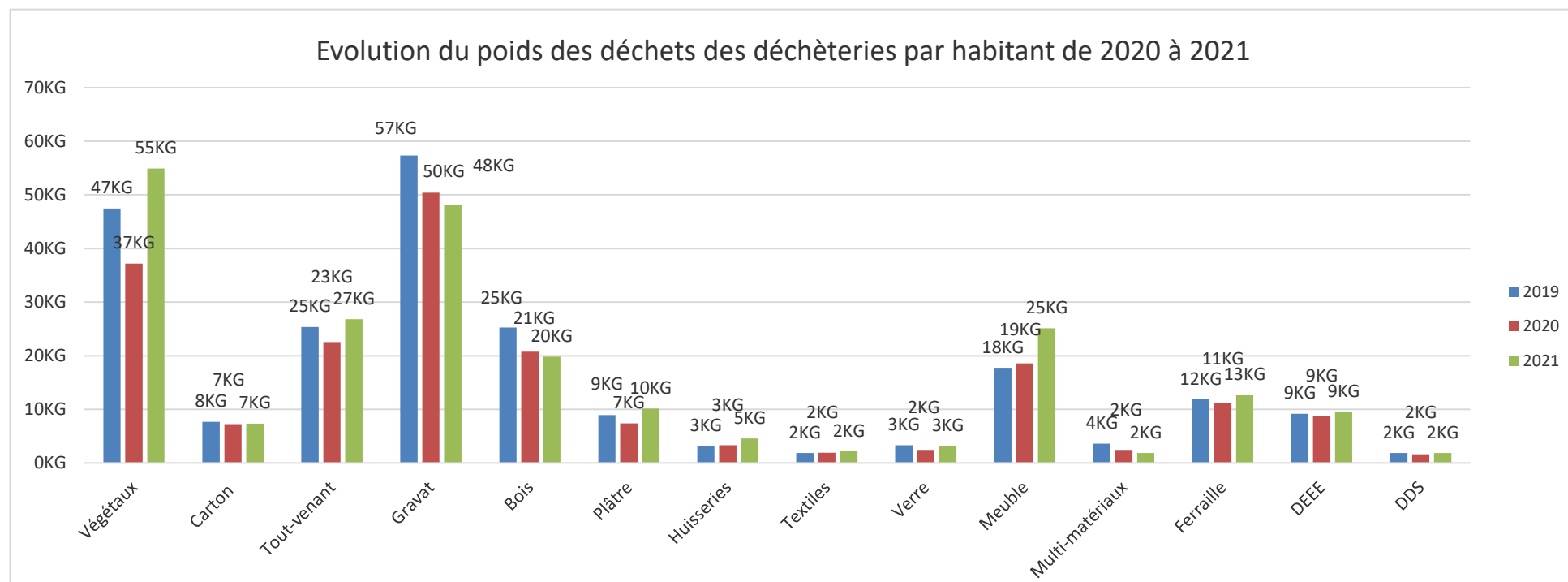
7.2 EVOLUTION DES TONNAGES DES DIFFERENTS FLUX DE DECHETS ISSUS DES DECHETERIES



Le tonnage des déchets verts a fortement augmenté avec une hausse de 305 t de 2020 à 2021 et une hausse de 112 t de 2019 à 2021. Le tonnage du meuble a également augmenté avec une hausse de 110 tonnes de 2020 à 2021 et de 125 t de 2019 à 2021.

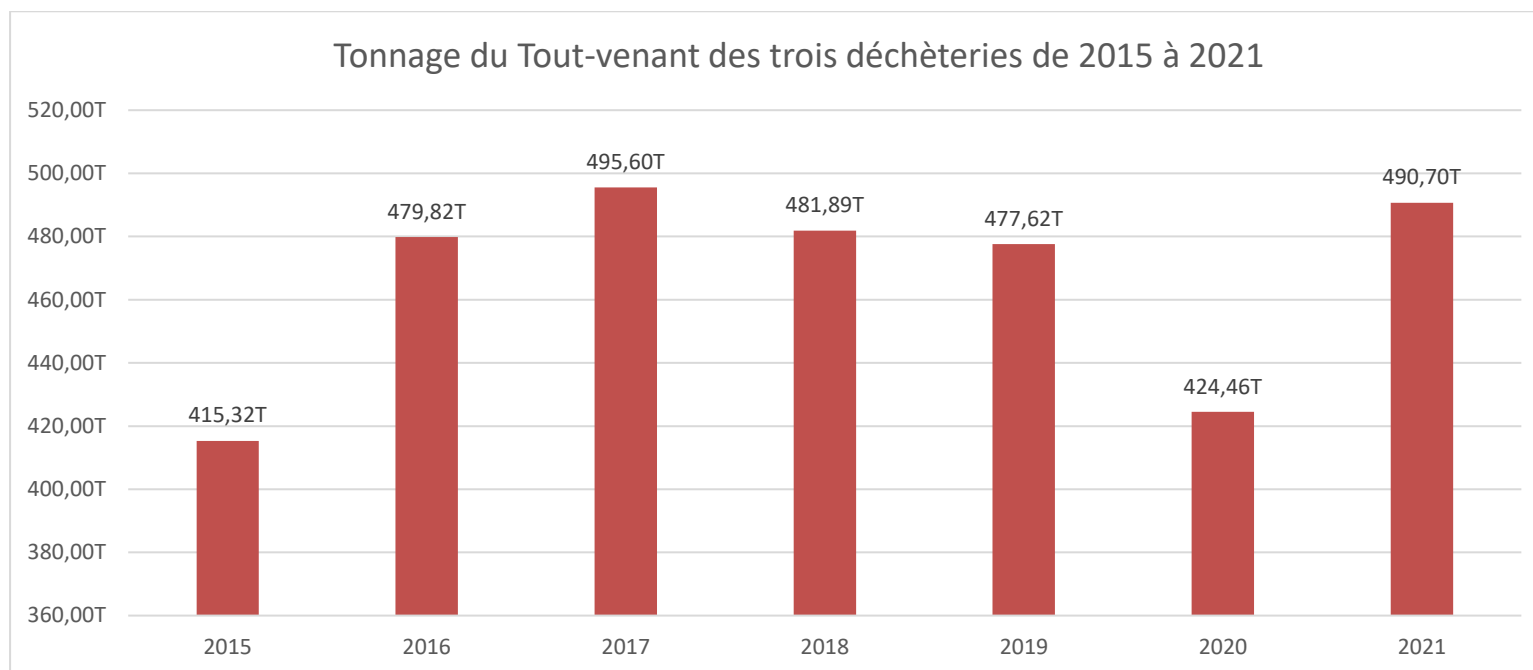
Le tonnage du gravat a fortement diminué de 68 t de 2021 à 2020 et de 199 tonnes de 2019 à 2021.

7.3 POIDS PAR HABITANT DES DECHETS ISSUS DES DECHETERIES



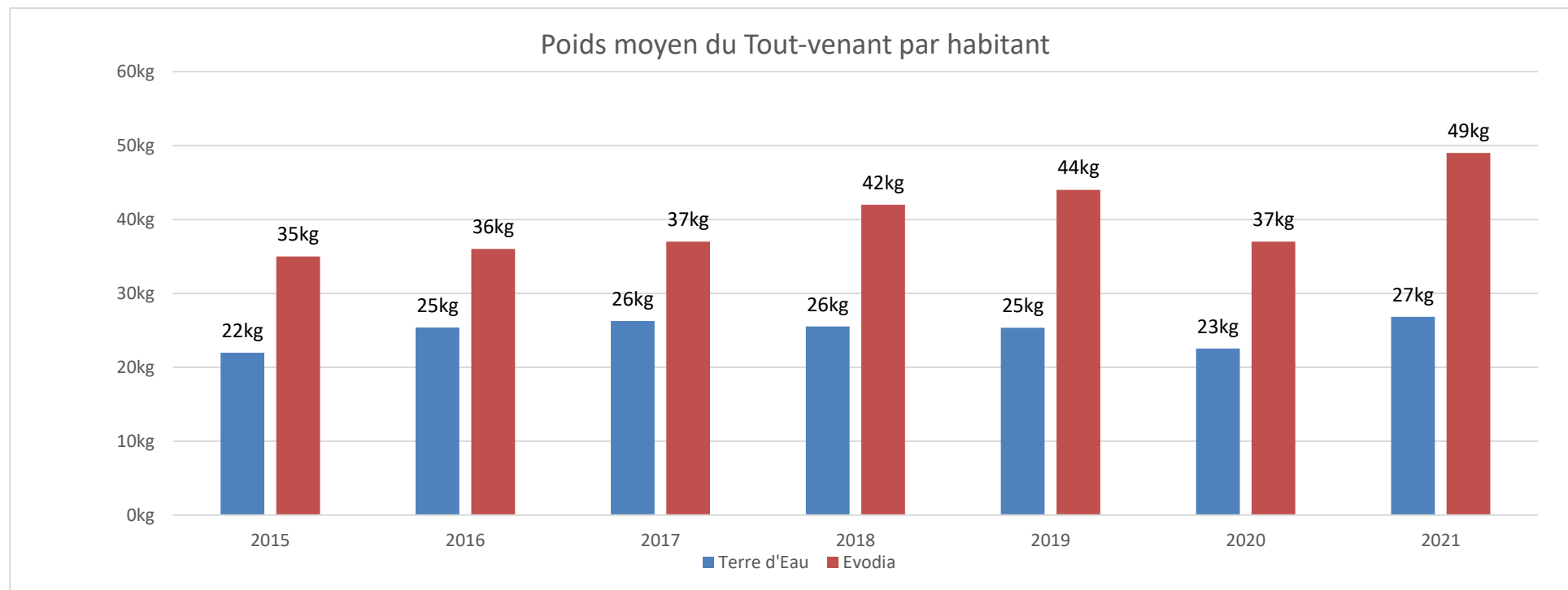
En 2021, le poids des déchets verts a augmenté de **8 kg** par habitant depuis 2019 et de **18 kg** depuis 2020. Inversement, celui des gravats a baissé de **9 kg** par rapport à 2019 et de **2 kg** par rapport à 2020.

7.4 EVOLUTION DU TONNAGE DU TOUT-VENANT DES DECHETERIES DE 2015 A 2021



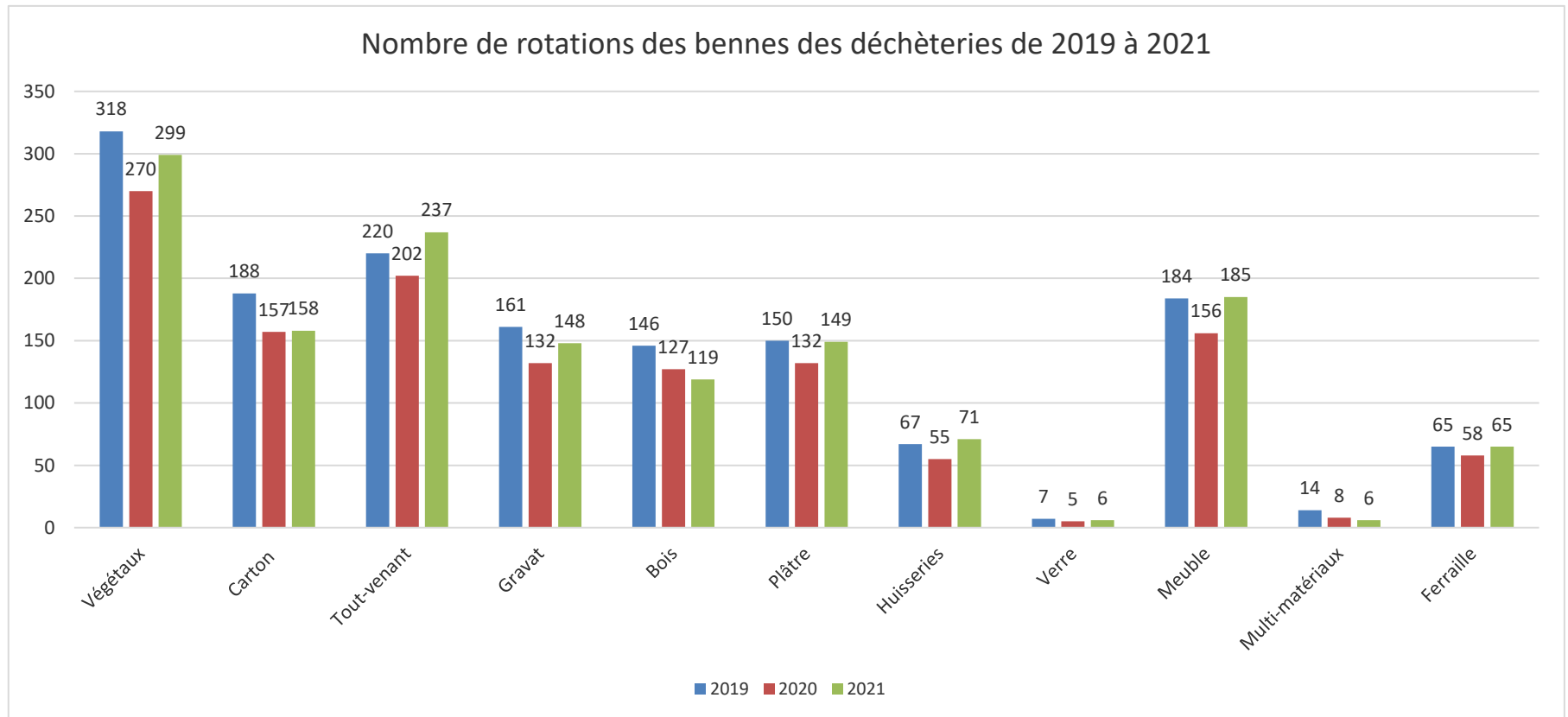
En 2021, le tonnage du tout-venant est de 490,70 tonnes, une hausse de 66,24 tonnes depuis 2020, de 13,08 tonnes depuis 2019 et de 75,38 tonnes depuis 2015. Il y a donc une baisse des ordures ménagères mais une hausse du tout-venant.

7.5 POIDS MOYEN DU TOUT-VENANT PAR HABITANT DE 2015 A 2021



En 2021, le poids moyen du tout-venant sur le territoire de la CC Terre d'Eau est de **27 kg** par habitant et la moyenne départementale est de **49 kg**, soit une différence de **22 kg**.

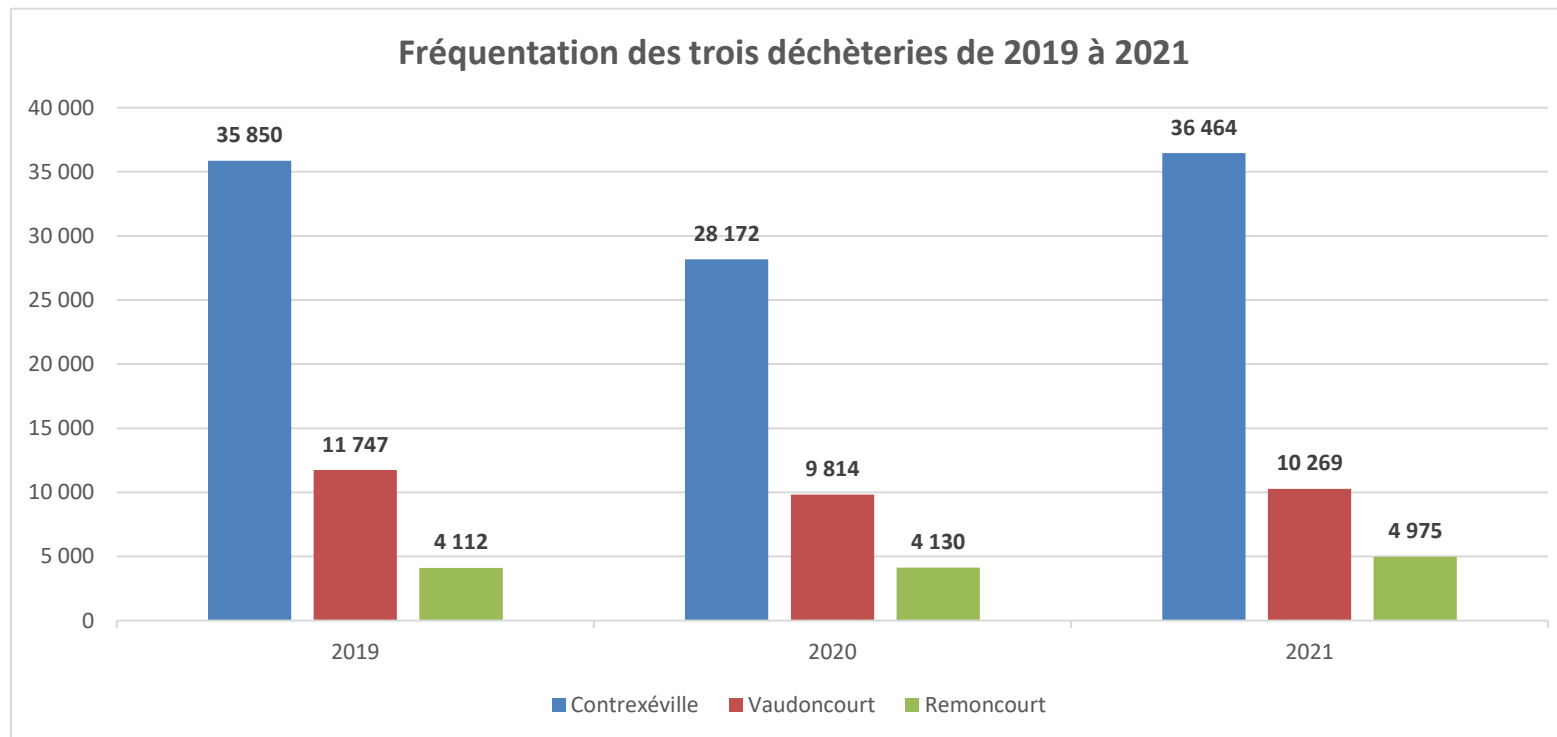
7.5 NOMBRE DE ROTATIONS DES BENNES DES DECHETERIES DE 2019 À 2021



Au total, il y a eu **1 443 vidages de bennes en 2021**, soit une hausse **de 141 rotations par rapport à 2020** et une baisse de **77 rotations par rapport à 2019**.

On observe une baisse de 19 vidages de bennes déchets verts de 2019 à 2021 alors que le tonnage a augmenté de 112 tonnes. Cela s'explique certainement par un meilleur remplissage des bennes et une meilleure utilisation du compacteur.

7.6 FRÉQUENTATION DES DECHETERIES EN 2021



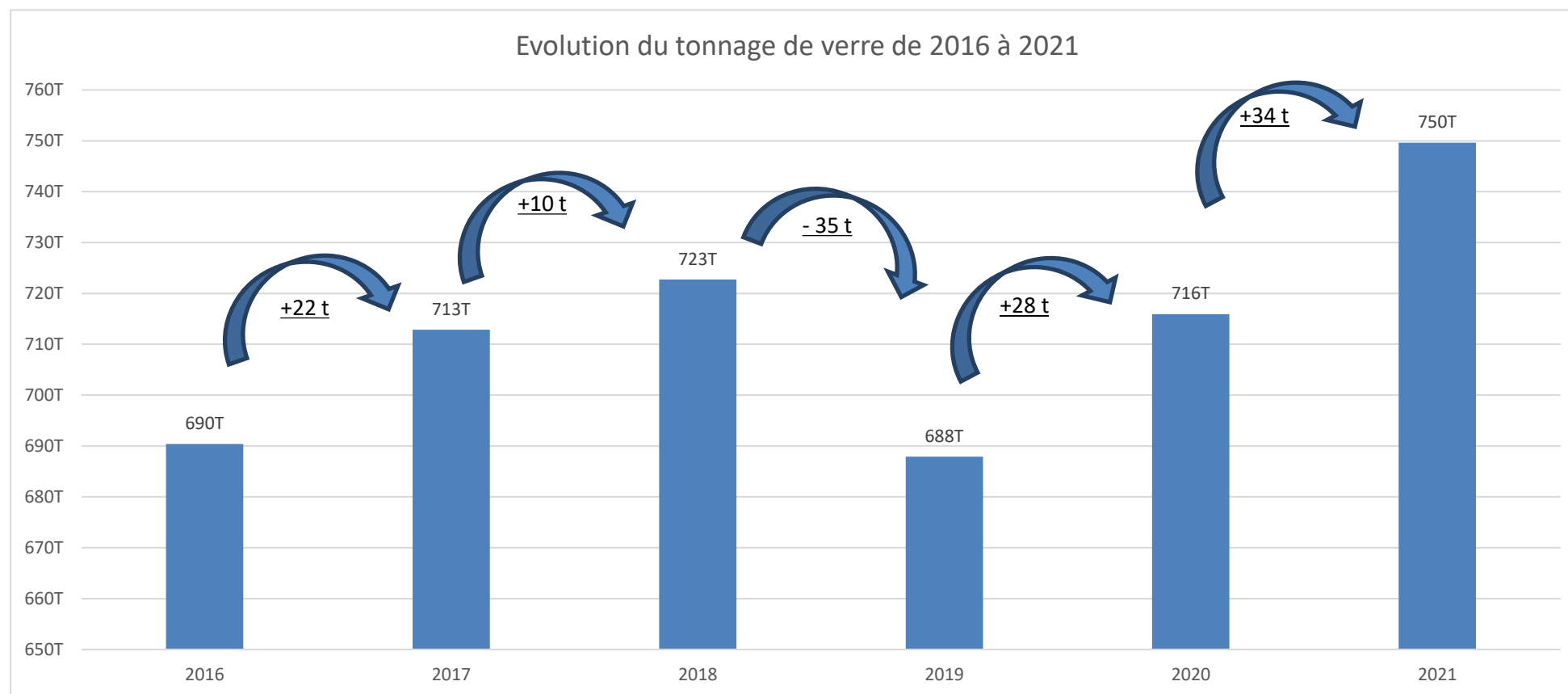
De 2019 à 2021, nous observons que le total de nombre de passages sur les trois déchèteries est resté stable, passant de 51 709 à 51 708. Il y a eu une forte hausse à la déchèterie de Contrexéville (+614 passages) et à la déchèterie de Remoncourt (+863 passages) mais une forte baisse à la déchèterie de Vaudoncourt (- 1478 passages).

8. LE TONNAGE DU VERRE

8.1 LE PARC DE CONTENEURS À VERRE

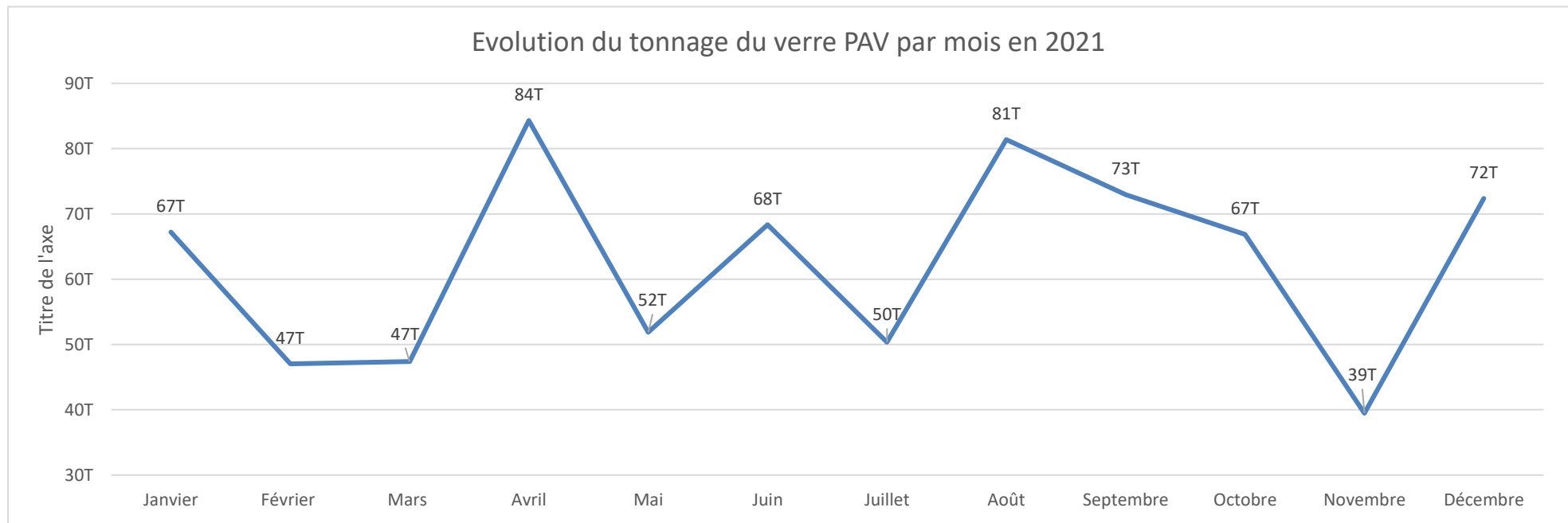
Commune	TOTAL
Aingeville	1
Aulnois	1
Auzainvilliers	2
Bazoilles-et-Ménil	1
Beaufremont	1
Belmont-sur-Vair	1
Bulgnéville	6
Contrexéville	23
Crainvilliers	2
Dombrot-sur-Vair	2
Domèvre-sous-Montfort	1
Domjulien	2
Estrennes	1
Gemmelaincourt	1
Gendreville	1
Hagnéville-et-Roncourt	2
Haréville	3
Houécourt	2
Malaincourt	1
Mandres-sur-Vair	2
7Médonville	1
Monthureux-le-Sec	1
Morville	1
Neuveville-sous-Montfort (La)	1
Norroy	2
Offroicourt	1
Parey-sous-Montfort	1
Remoncourt	3
Rozerotte et Ménil	2
Saint-Ouen-lès-Parey	4
Saint-Remimont	2
Sandaucourt	2
Saulxures-lès-Bulgnéville	2
Sauville	2
Suriauville	1
They-sous-Montfort	1
Thuillières	1
Urville	1
Vacheresse-et-la-Rouillie (La)	2
Valfroicourt	2
Valleroy-le-Sec	1
Vaudoncourt	1
Vittel	23
Viviers-lès-Offroicourt	1
Vrécourt	2
TOTAL	118

8.2 EVOLUTION DU TONNAGE DU VERRE DE 2016 A 2021



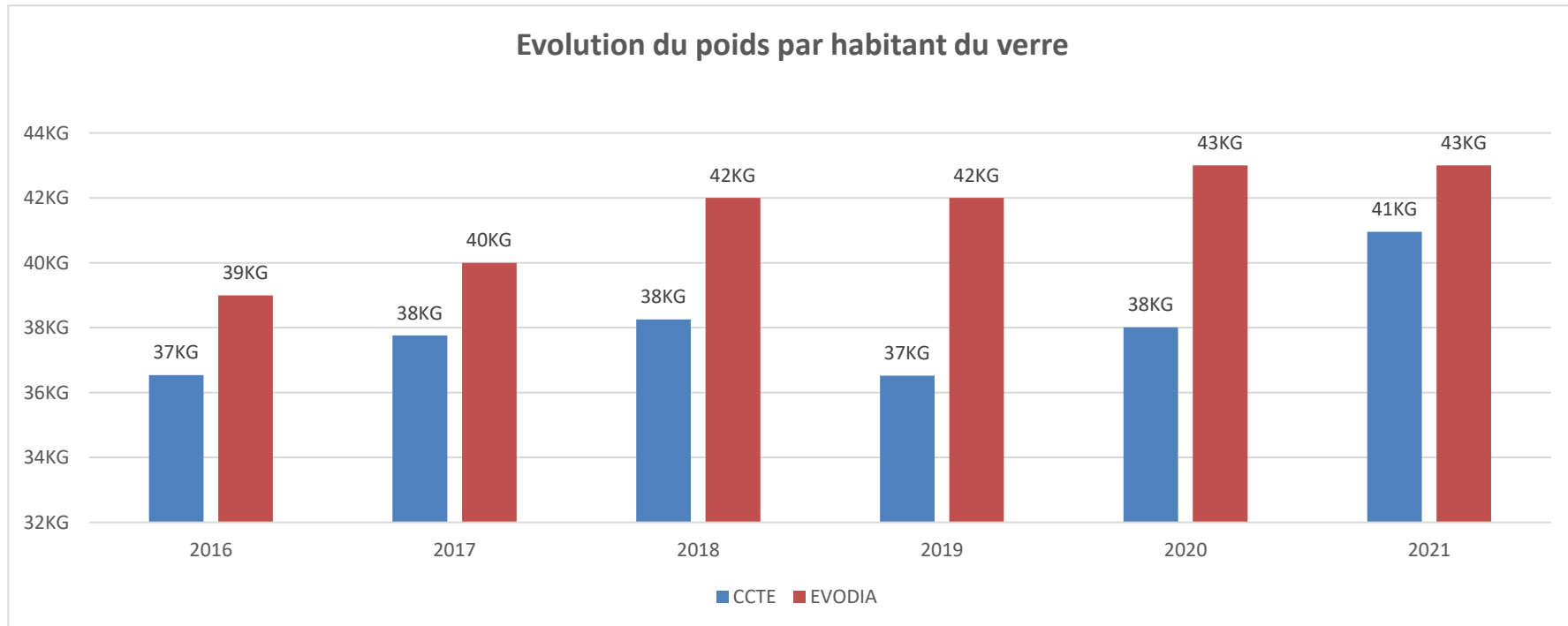
De 2020 à 2021, il y a eu une hausse de 34 t de verre en PAV et de 62 tonnes de 2019 à 2021. Il y a une bonne performance de tri du verre sur le territoire.

8.3 EVOLUTION DU TONNAGE DU VERRE EN PAV DE 2016 À 2020



Nous pouvons remarquer une forte hausse du tonnage en mars, août et décembre et une forte baisse en novembre.

8.4 LE POIDS MOYEN DU VERRE



Le poids du verre par habitant est de **41 kg en 2021** soit une hausse de **3 kg** depuis 2020 et **2 kg** de moins que la moyenne départementale.

9. BILAN DES TONNAGES DES DÉCHÈTS MÉNAGÈRS

EN 2020, 18 834 HABITANTS		EN 2021, 18 303 HABITANTS	
OMR			
OMr collectées :	4008,8T	OMr collectées :	3437,35T
Poids par habitant :	213 KG	Poids par habitant :	188 KG
RECYCLABLES SECS			
Déchets recyclables secs collectés	763 T	Déchets recyclables secs collectés	1155 T
Poids par habitant :	40 KG	Poids par habitant :	63 KG
BIODECHETS DES VILLES			
Biodéchets collectés	652,86T	Biodéchets collectés	673,40T
CARTONS DES PROFESSIONNELS			
Cartons des professionnels	114,44T	Cartons des professionnels	134,34T
VERRE (PAV)			
Verre collecté :	716 T	Verre collecté :	750T
Poids par habitant :	38KG	Poids par habitant :	41KG
DECHETS ISSUS DES DECHETERIES			
Déchets apportés en déchèteries	3 684 T	Déchets apportés en déchèteries	4 174 T
Poids par habitant :	196 KG	Poids par habitant :	228 KG
TOUT VENANT DES DECHÉTERIES (inclus dans le tonnage des déchèteries ci-dessus)			
Tout venant collecté :	424,46KG	Tout venant collecté :	490,7KG
Poids par habitant :	23 KG	Poids par habitant :	27 KG
TOTAL		TOTAL	
10 363,56T		10 814,79 T	

En 2021, le poids collecté des ordures ménagères a baissé de **572 tonnes** par rapport à 2020. Le ratio passe de **213 à 188 kg par habitant en 2021**.

Le tonnage tout-venant a augmenté de **66,24 tonnes en 2021**. Le ratio passe de **23 à 27 kg par habitant**.

Le tonnage des recyclables secs a augmenté de **392 tonnes en 2021**. Le poids par habitant passe de **40 à 63 kg**.

L'apport de verre a fortement augmenté de **34 tonnes**. Le poids par habitant passe de **38 à 41 kg**.

En 2021, il y a eu 10 814,79 tonnes de déchets ménagers et assimilés produits soit une hausse de 451.23 tonnes par rapport à 2019.

10. INDICATEURS FINANCIERS

3. 10.1 MATRICE STANDARD DE PRÉSENTATION DES COÛTS DU SERVICE DÉCHETS

Année 2021 Montants HT			Flux de déchets						Total	
			Ordures ménagères résiduelles	Emballages verre	Papiers et emballages hors verre	Biodéchets des ménages	Déchets en déchèterie	Déchets des professionnels		Déchets des collectivités
Ratio en kg collecté par habitant desservi			200	47	69	39	213	8	11	
Ratio en kg collecté par habitant de la collectivité			200	47	69	39	213	8	11	587
Charges	Fonctionnelles	Charges de structure	59 537,00 €	3 032,00 €	33 444,00 €	11 655,00 €	35 231,00 €	539,00 €	252,00 €	143 690,00 €
		Communication	7 605,00 €	387,00 €	4 272,00 €	1 489,00 €	4 500,00 €	69,00 €	32,00 €	18 354,00 €
		TOTAL Fonctionnelles	67 142,00 €	3 419,00 €	37 716,00 €	13 144,00 €	39 731,00 €	608,00 €	284,00 €	162 044,00 €
	Techniques	Prévention	14 667,00 €	2 420,00 €	3 561,00 €	2 016,00 €	12 860,00 €	402,00 €	572,00 €	36 498,00 €
		Collecte et pré-collecte								
		Pré-collecte	30 328,00 €	10 899,00 €	48 267,00 €	2 816,00 €				92 310,00 €
		Collecte	368 523,00 €	31 088,00 €	172 740,00 €	137 993,00 €	245 052,00 €	4 834,00 €		960 230,00 €
		TOTAL Collecte et pré-collecte	398 851,00 €	41 987,00 €	221 007,00 €	140 809,00 €	245 052,00 €	4 834,00 €	---	1 052 540,00 €
		Transfert/Transport	73 772,00 €		28 156,00 €		107 274,00 €		2 577,00 €	211 779,00 €
		Traitement des déchets non dangereux								
		Tri et conditionnement			239 275,00 €		12 705,00 €	2 658,00 €		254 638,00 €
		Compostage				30 783,00 €	5 771,00 €		1 138,00 €	37 692,00 €
		Incinération					55 428,00 €			55 428,00 €
		Autre valorisation matière ou énergie					58 641,00 €			58 641,00 €
Stockage de déchets non dangereux										

		Traitement des inertes								
		TOTAL Traitement des déchets non dangereux	---	---	239 275,00 €	30 783,00 €	132 545,00 €	2 658,00 €	1 138,00 €	406 399,00 €
		Enlèvement et traitement des déchets dangereux					19 936,00 €			19 936,00 €
		Autres charges								
		TOTAL Techniques	487 290,00 €	44 407,00 €	491 999,00 €	173 608,00 €	517 667,00 €	7 894,00 €	4 287,00 €	1 727 152,00 €
		TOTAL Charges (Ne comprend pas les montants saisis dans un regroupement de lignes.)	554 432,00 €	47 826,00 €	529 715,00 €	186 752,00 €	557 398,00 €	8 502,00 €	4 571,00 €	1 889 196,00 €
	[REG] Incinération - Energie		388 271,00 €							388 271,00 €
Produits	Industriels	Ventes de produits et d'énergie								
		Matériaux		18 044,00 €	119 989,00 €		86 086,00 €	4 984,00 €		229 103,00 €
		Prestations à des tiers								
		Autres produits	347,00 €	4 070,00 €		38,00 €	149,00 €			4 604,00 €
		TOTAL Industriels	347,00 €	22 114,00 €	119 989,00 €	38,00 €	86 235,00 €	4 984,00 €	---	233 707,00 €
	Soutiens	Soutiens des éco-organismes	8 478,00 €	9 254,00 €	242 842,00 €		57 591,00 €	5 261,00 €		323 426,00 €
	Aides	Reprises des subventions d'investissements (amortissements)					13 986,00 €			13 986,00 €
		Subventions de fonctionnement								
		Aides à l'emploi								
		TOTAL Aides	---	---	---	---	13 986,00 €	---	---	13 986,00 €
TOTAL Produits			8 825,00 €	31 368,00 €	362 831,00 €	38,00 €	157 812,00 €	10 245,00 €	---	571 119,00 €

Fiscalité et financement déchets	Montant de la TVA acquittée		40 506,00 €	963,00 €	11 809,00 €	10 249,00 €	15 117,00 €	486,00 €	211,00 €	79 341,00 €	
	Financement déchets direct	TEOM	1 644 643,00 €								1 644 643,00 €
		Redevance spéciale & facturations usagers	114 934,00 €					5 017,00 €			119 951,00 €
		TOTAL Financement déchets direct	1 759 577,00 €	---	---	---	---	5 017,00 €	---	---	1 764 594,00 €
	TOTAL Financement déchets		1 759 577,00 €	---	---	---	---	5 017,00 €	---	---	1 764 594,00 €

Tableau de synthèse	Flux de déchets							Total
	Ordures ménagères résiduelles	Emballages verre	Papiers et emballages hors verre	Biodéchets des ménages	Déchets en déchèterie	Déchets des professionnels	Déchets des collectivités	
							Déchets verts	
Coût complet		47 826,00 €	529 715,00 €	186 752,00 €	557 398,00 €	8 502,00 €	4 571,00 €	
Coût technique	942 356,00 €	25 712,00 €	409 726,00 €	186 714,00 €	471 163,00 €	3 518,00 €	4 571,00 €	2 043 760,00 €
Coût partagé	933 878,00 €	16 458,00 €	166 884,00 €	186 714,00 €	413 572,00 €	- 1 743,00 €	4 571,00 €	1 720 334,00 €
Coût aidé HT	933 878,00 €	16 458,00 €	166 884,00 €	186 714,00 €	399 586,00 €	- 1 743,00 €	4 571,00 €	1 706 348,00 €
TVA acquittée	40 506,00 €	963,00 €	11 809,00 €	10 249,00 €	15 117,00 €	486,00 €	211,00 €	79 341,00 €
Coût aidé TTC	974 384,00 €	17 421,00 €	178 693,00 €	196 963,00 €	414 703,00 €	- 1 257,00 €	4 782,00 €	1 785 689,00 €
Financement déchets								1 764 594,00 €